



Fédération Nationale Autonome des Pupilles de la Nation

Et des Orphelins de Guerre

Marie-Louise LORENZON
Vice Présidente de la FNAPOG Nationale
Présidente de la FNAPOG Moselle
120 Rue Principale
57450 FARSCHVILLER
☎ : 03-87-89-25-08
✉ : lorenzon-malou@wanadoo.fr

Le 21 Août 2019

Madame la Députée, Monsieur le Député,

Notre association fait régulièrement appel à vous en tant que député(é) de notre département afin de défendre nos revendications. Encore une fois nous avons besoin de vous, afin de faire cesser l'injustice envers les Pupilles de la Nation et les Orphelins de Guerre, injustice qui nous révolte profondément.

Même si vous avez déclaré à plusieurs reprises votre soutien, nous constatons que cela n'est pas suffisant pour faire fléchir le gouvernement.

Les membres de l'association s'étonnent du silence de leurs député(e)s...

Ils ne comprennent pas, étant donné que vous avez l'occasion, sur la base d'une lettre très circonstanciée, d'être à l'origine d'une proposition de Loi, d'une question écrite voire orale qui permettrait d'obtenir que l'examen de la PPL...

Les Pupilles de la Nation et les Orphelins de Guerre dont les parents sont « **Morts pour la France** », ont besoin d'une implication forte de votre part, pour que **la reconnaissance prévue par le droit à réparation**, appliquée à certains ne le soit pas pour eux. Cette demande de reconnaissance se fonde sur la douleur...une douleur enfouie par la force du temps, mais réveillée par les décrets de 2000 et 2004, lesquels ont créé l'inacceptable injustice dont nous sommes les victimes. Cette mention n'a pas été attribuée à la légère.

Quand on **meurt pour la France** et que l'enfant est pupille de la Nation, il ne devrait plus avoir d'alternative ...or pour justifier la barbarie nazie, on a invoqué la notion de « martyr ». Lors des attentats les victimes innocentes sont elles aussi qualifiées de martyrs. Nos pères sont à la fois « **Martyrs** » et « **Héros** », puisqu'ils ont donné leurs vies pour leur pays...

Depuis 15 ans nous souhaitons une reconnaissance équitable, déconnectée des décrets de 2000 et de 2004, nous avons fait des propositions indolores pour les finances de l'État (parution d'un texte concernant les gagnants de la Française des Jeux), nous demandons que soit fait un recensement afin de prouver l'inexactitude du coût annoncé par la secrétaire d'État (2 milliards !).

On nous oppose l'argent, toujours l'argent, nous aimerions que l'on vous dise comment sont utilisées :

- Les sommes récupérées suite aux disparitions des Anciens Combattants, des veuves de Guerre, et des orphelins les plus âgés (ceux qui restent encore, ont en moyenne 80ans...).
- Les 22,5 millions non utilisés par le budget des Anciens Combattants...

Nous voulons que ces crédits soient affectés à une reconnaissance équitable du préjudice subi, à tous ceux qui ont été oubliés.

Nos parents **Martyrs et Héros** ont droit, comme les autres martyrs, victimes innocentes de circonstances dues au hasard, de bénéficier de la reconnaissance de l'État, et par delà leurs enfants devenus orphelins...

Alors Mesdames et Messieurs les parlementaire, prouvez aux Pupilles de la Nation et aux Orphelins de Guerre, que vous êtes les dignes représentants des Justes causes. Ne demeurez pas sourd aux cris de vos électeurs...Agissez pour que soit rendue une justice équitable !

Veuillez agréer Madame la Députée, Monsieur le Député, l'expression de ma considération distinguée.

Marie-Louise LORENZON